

BREVET DE MAÎTRISE - BM-E

Transversal : Recruter et former un apprenti, un alternant

56 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser le cadre juridique et administratif de l'alternance
- Recruter et former un apprenti, un alternant

PROGRAMME

- Situer l'apprentissage dans son environnement
 - Comprendre l'alternance et son fonctionnement
 - Appliquer la réglementation en matière d'alternance
 - Mettre en oeuvre une démarche partenariale avec l'organisme de formation
- Recruter, former et accompagner un apprenti, un alternant
 - Organiser et mener le recrutement d'un apprenti, d'un alternant
 - Arbitrer sur le profil (âge, diplôme) le plus adapté à l'entreprise
 - Accueillir les jeunes et organiser son parcours d'apprentissage en fonction du référentiel diplôme
 - Mettre en place les dispositions spécifiques de la convention collective et du droit du travail
 - Identifier les savoirs à transmettre et les organiser
 - Organiser les séquences d'évaluation de l'alternant et les communiquer à l'organisme de formation
 - Évaluer la progression de l'apprenant et l'acquisition des compétences

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel ou en classe virtuelle (modalités jointes)
- Vidéoprojecteur et paperboard
- Modalités pédagogiques : échanges interactifs stagiaires/formateur, exercice, simulation, support

FORMATEUR

Formateur du réseau des CMA, diplômé, expérimenté dans la thématique enseignée. Expérience en droit du travail et management
Coordonnées transmises sur demande.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôles continus.
Examen final : épreuves écrite et orale : mise en situation d'apprentis-sage (alternance) sur la base du référentiel d'évaluation RNCP.
Enquête de satisfaction.

ACCESSIBILITÉ

Le service adaptera la prestation et vous orientera si nécessaire.
2 Référents Handicap sont à votre disposition à la CMA Isère.
Nous contacter au 04 76 70 82 09.

LES



- Formation de niveau Bac +2 qui valorise vos acquis professionnels
- A la carte : possibilité de suivre un ou plusieurs modules selon les besoins
- Devenir Maître Artisan
- Pouvoir enseigner
- Taux de réussite : [détails sur le site internet](#)
- Taux de satisfaction : [détails sur le site internet](#)

PUBLIC

- Chef d'entreprise artisanale
- Demandeur d'emploi remplissant les conditions d'entrée (pré-requis)

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme niveau 4 (BP, BAC PRO, BTM...) ou d'un CAP avec expérience et avoir suivi un entretien de positionnement.
Débouchés et suite de parcours disponibles [sur le site internet](#).

LIEU

Grenoble ou Bourgoin-Jallieu

DATES / HORAIRES

[Cf. planning](#)

TARIF

Tarif public : 840 €

Eligible CPF et V.A.E

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint)

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription possible jusqu'à 15 jours avant la date de session.

CONTACT

Service Formation Continue

04 76 70 82 09

formation.isere@cma-auvergnerhonealpes.fr

RÉFÉRENT FORMATION

Nathalie Cartier-Lange

04 76 70 82 12

nathalie.cartier-lange@cma-auvergnerhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.